

DEPARTEMENT DU
TARN
ARRONDISSEMENT
DE CASTRES
MAIRIE DE
BOISSEZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISSEZON
Séance du mardi 29 septembre 2020

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 7

Votants : 9

Absents : 4

N°2020_D47 :

Désignation du référent
communal auprès de
Trifyl.

Date convocation :

Le 22 septembre 2020

L'an deux mille vingt le mardi 29 septembre à dix-huit heures
Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon,
régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la
Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de
Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

Présents : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL
Jacqueline, CATALA Gérard, KAMILLE Abou-kanh, MILHET
Benoit, MONJAL Mathilde,

Absents : LECUTIER Jean-Marc, RUIZ Benoit.

Absents donnant procuration : TONON Yannick donne
procuration à BERNA Martine ; RAYSSEGUIER Christian donne
procuration à CABROL Jacqueline.

Secrétaire de séance :

MONJAL Mathilde, a été nommé secrétaire de séance.

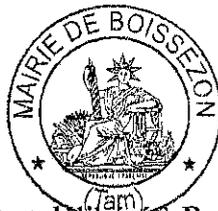
Madame le Maire propose au conseil municipal de désigner un
réfèrent communal auprès de Trifyl.

Après délibération, le conseil nomme AUSSILLOU Pierre réfèrent
communal auprès de Trifyl.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Fait à Boissezon le 29 septembre 2020,

Le Maire,
CABROL Jacqueline



Certifié exécutoire
compte tenu de la
transmission à la sous-
préfecture
Le 1 octobre 2020.
Fait à Boissezon
Le 1 octobre 2020.

Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal.

Le Maire, Jacqueline CABROL.